

## **Politique Qualité, Santé Sécurité au Travail, Environnement Et Efficacité Energétique de Ciments de l'Atlas (CIMAT)**

Le développement durable étant au cœur de la stratégie d'évolution de Ciments de l'Atlas, l'entreprise a décidé de s'engager dans une politique intégrée Qualité, Santé et Sécurité au Travail, Environnement et Efficacité énergétique.

En effet, dans un contexte de marché de plus en plus concurrentiel et exigeant, cette démarche se veut clairement orientée vers la satisfaction de nos parties intéressées pertinentes et l'amélioration continue de nos performances.

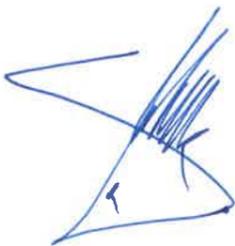
Pour cela, la politique adoptée par Ciments de l'Atlas s'articule autour des axes suivants :

- Instaurer et maintenir une relation de confiance avec nos clients basée sur l'écoute, la compréhension continue du marché et la satisfaction de leurs exigences et attentes ;
- Assurer la conformité de nos produits par rapport aux normes marocaines et améliorer sans cesse la qualité des services fournis à nos clients ;
- Être en conformité avec les exigences légales, réglementaires et autres exigences auxquelles nous avons souscrit ;
- Prévenir toute nuisance à l'environnement, maîtriser la gestion de nos déchets et contribuer à la préservation des ressources naturelles ;
- Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail, pour l'ensemble de nos collaborateurs, de toute personne ayant accès à nos sites, ainsi que les risques liés à la sécurité routière.
- Réaliser périodiquement une revue énergétique de l'ensemble des usages et mettre en œuvre les solutions appropriées pour optimiser les consommations, en privilégiant les conceptions et les achats de produits et de services économes et en encourageant les comportements éco-responsables.
- S'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue nous permettant d'accroître nos performances et notre compétitivité.

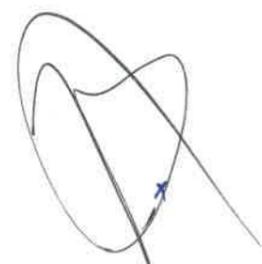
Pour garantir la réussite de cette politique, le management de Ciments de l'Atlas s'engage à :

- Soutenir cette démarche Qualité, Santé et Sécurité au Travail, Environnement et Efficacité Energétique, et la porter avec conviction auprès de tous les collaborateurs ;
- Consulter et faire participer les collaborateurs à l'évolution du système ;
- Communiquer cette politique à l'ensemble des parties intéressées pertinentes ;
- Assurer la disponibilité de l'information et mobiliser les ressources nécessaires pour l'atteinte des objectifs et cibles fixés ;
- Assurer la revue du système de management Qualité, Santé Sécurité au Travail, Environnement et Efficacité Energétique afin d'améliorer en continu sa permanence.

**Le Vice-Président**



**Le Directeur Général**



hgh RRE